

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

R E C E P I S S E D E D E P O T

B.P.0415 (9 Place de la Tremoille)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - FAX : 02 43 58 15 67
MINITEL:08 36 29 11 11 OU WWW.INFOGREFFE.FR

FIDUCIAIRE TECHNIQUE ET COMPTABLE DE L'OUEST

50 BD FELIX GRAT
53000 LAVAL

V/REF :
N/REF : 71 B 6 / R-7

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 11/02/2003, SOUS LE NUMERO R-7,

REQUETE EN DATE DU 24.01.2003, DEMANDANT LA NOMINATION D'UN COMMISSAIRE A
L'EVALUATION DU TITRE FITECO.

ORDONNANCE EN DATE DU 07.02.2003, NOMMANT MR CAILLAUD DANIEL A CETTE
FONCTION.

... CONCERNANT LA SOCIETE
FIDUCIAIRE TECHNIQUE ET COMPTABLE DE L'OUEST
SOCIETE ANONYME
50 BD FELIX GRAT
53000 LAVAL

R.C.S LAVAL 557 150 067 (71 B 6)

LE GREFFIER

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Conseils d'Entreprises

Direction Générale

50, boulevard Félix Grat
BP 0737
53007 LAVAL CEDEX

REQUETE

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de LAVAL

① 02.43.59.12.07.
② 02.43.56.31.28.
✉ siege@fiteco.experts-comptables.fr

Je soussigné :

Jean-Marie VANDERGUCHT, Président Directeur Général de la société FITECO, Société Anonyme au capital de 5 316 000 Euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de LAVAL sous le numéro B 557 150 067 et dont le siège social est situé à LAVAL (Mayenne) – 50 boulevard Félix Grat,

A l'honneur de vous exposer :

- La société FITECO a constitué un fonds commun de placement d'entreprise classé dans la catégorie : " FCPE investi en titres non cotés de l'entreprise " ayant pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières limité à recevoir les sommes attribuées aux salariés dans le cadre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise
- Le fonds est géré par INTEREPARGNE, société commerciale dont l'objet social est conforme à l'article 12 de la loi n° 88-1201 du 23 décembre agréée par la COB, en vertu des dispositions du règlement n° 96-02 COB.
- Ladite société de gestion qui assume la responsabilité des valeurs de négociation, demande que la valeur de l'action soit, au préalable, déterminée par voie d'expert.

C'est pourquoi, le requérant sollicite la nomination d'un expert à l'évaluation du titre FITECO et propose de nommer à ces fonctions :

- Monsieur **Daniel CAILLAULT**, expert-comptable inscrit au tableau de la région des Pays de Loire et demeurant au MANS (72) – 14 Avenue Pierre Mendès France – Centre Etoile-Jacobins, qui a déjà exercé cette mission pour les exercices 1999, 2000 et 2001.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées

Fait à LAVAL
Le 24 janvier 2003

Jean-Marie VANDERGUCHT
Président Directeur Général

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Conseils d'Entreprises

Direction Générale

50, boulevard Félix Grat
BP 0737
53007 LAVAL CEDEX

REQUETE

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de LAVAL

Tel 02 43.59.12.07
02.43.56 31.28.
e-mail : siege@fiteco.experts-comptables.fr

Je soussigné :

Jean-Marie VANDERGUCHT, Président Directeur Général de la société FITECO, Société Anonyme au capital de 5 316 000 Euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de LAVAL sous le numéro B 557 150 067 et dont le siège social est situé à LAVAL (Mayenne) – 50 boulevard Félix Grat,

A l'honneur de vous exposer :

- La société FITECO a constitué un fonds commun de placement d'entreprise classé dans la catégorie : " FCPE investi en titres non cotés de l'entreprise " ayant pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières limité à recevoir les sommes attribuées aux salariés dans le cadre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise
- Le fonds est géré par INTEREPARGNE, société commerciale dont l'objet social est conforme à l'article 12 de la loi n° 88-1201 du 23 décembre agréée par la COB, en vertu des dispositions du règlement n° 96-02 COB.
- Ladite société de gestion qui assume la responsabilité des valeurs de négociation, demande que la valeur de l'action soit, au préalable, déterminée par voie d'expert.

C'est pourquoi, le requérant sollicite la nomination d'un expert à l'évaluation du titre FITECO et propose de nommer à ces fonctions :

- Monsieur Daniel CAILLAULT, expert-comptable inscrit au tableau de la région des Pays de Loire et demeurant au MANS (72) – 14 Avenue Pierre Mendès France – Centre Etoile-Jacobins, qui a déjà exercé cette mission pour les exercices 1999, 2000 et 2001.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées

Fait à LAVAL
Le 24 janvier 2003

Jean-Marie VANDERGUCHT
Président Directeur Général

ORDONNANCE



Nous, André GERARD, Président du Tribunal de Commerce de LAVAL
assisté de Maître Patrick GUICHAOUA, Greffier,

Vu la requête ci-contre et les motifs y exposés,

DESIGNONS : **Monsieur CAILLAUD Daniel**
 14 avenue Pierre Mendes FRANCE
 72000 LE MANS

Avec mission d'évaluer la valeur du titre FITECO dans le cadre de la constitution d'un fonds commun de placement d'entreprise, dit « FCPE »

Fait à LAVAL le 07.02.03

le 07 Février 2003

LE GREFFIER

Patrick GUICHAOUA

LE PRESIDENT

André GERARD